



Pass Culture : Françoise Nyssen lance à Strasbourg la phase test de l'application mobile

Françoise Nyssen rencontre aujourd'hui dans le Bas-Rhin, l'un des quatre territoires retenus pour expérimenter le Pass Culture, une cinquantaine de jeunes chargés de tester la première version de l'application mobile du Pass Culture.

Ce déplacement à Strasbourg a également été l'occasion pour la ministre de la Culture de signer un protocole d'accord avec Mathieu Schneider, vice-président de l'Université de Strasbourg en charge du domaine Culture, et Sciences en société pour intégrer la « Carte culture de l'Université de Strasbourg » au Pass Culture, et avec elle, l'offre culturelle de plus de 80 établissements partenaires.

Cette première version de l'application sera testée par une centaine de jeunes dans chacun des trois autres départements pilotes : Seine-Saint-Denis, Guyane et Hérault. Au total, près de 400 jeunes seront mobilisés.

La phase d'expérimentation (avec un premier périmètre d'offre) du Pass Culture commencera ensuite à la rentrée 2018, avec 10 000 jeunes de 18 ans mobilisés, dans les quatre départements pilotes. Les jeunes sélectionnés pour l'expérimentation après un appel à volontariat disposeront alors d'un pass doté d'une valeur de 250 euros (soit la moitié de la valeur du Pass).

Service public culturel universel, le Pass Culture constitue une véritable innovation dans l'univers de l'offre culturelle, conçu pour les jeunes et avec les jeunes, en complicité avec les acteurs culturels et les collectivités territoriales. Il permettra un accès privilégié à tous et plus particulièrement aux jeunes publics pour leur proposer les offres habituelles mais aussi des offres nouvelles, exclusives, attractives, et de la pratique artistique.

La Ministre a confié une mission sur l'ingénierie juridique et financière du Pass Culture à Eric Garandeaux et à Frédéric Jousset, qui allient expertise et expérience entrepreneuriale dans les champs culturels et numériques.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC